



96^{èmes} Journées de l'APHO

Vannes
3 et 4 Avril 2025

“ L'APHO'RSE,, ”

Responsabilité sociétale
et environnementale en PUI :

- Innovation managériale
- Innovation technologique
- Démarche qualité & Bon usage

Impact environnemental de
l'achat et de la logistique
des produits de santé

Innovation et
RSE



L'APHO'RSE

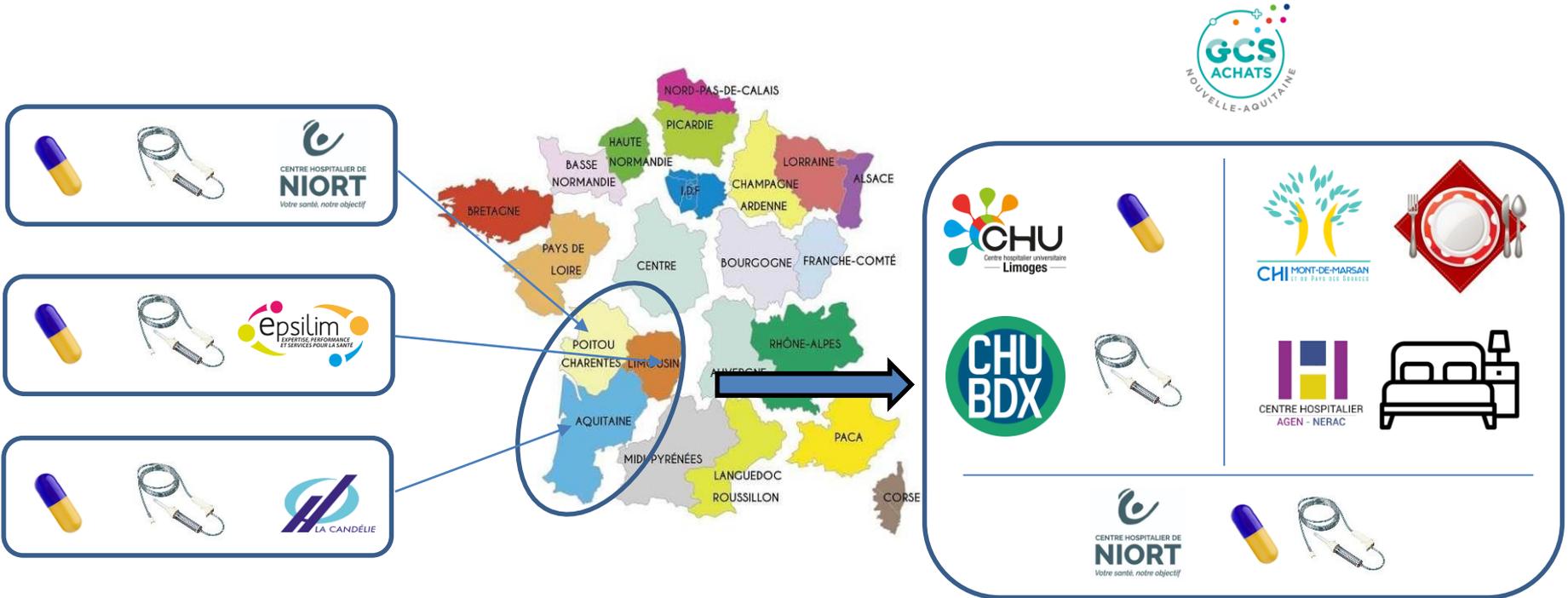
Responsabilité sociétale et environnementale en PUI :
Innovation managériale
Innovation technologique
Démarche qualité & Bon usage

Impact environnemental de l'achat et de la logistique des produits de santé

Dr Vincent HUROT
CHU Limoges (MEDINAQ)
président ANOPAR

- Présentation du groupement MEDINAQ et de l'ANOPAR
- Contexte et rappels réglementaires
- Évolution des pratiques
- Conséquences sur l'achat et sur la logistique
- Discussion

Présentation de MEDINAQ et de l'ANOPAR





ANOPAR

Association Nationale
des Opérateurs d'Achats Régionaux

Association loi de 1901, créée en 2020, regroupant les opérateurs d'achats régionaux

Périmètre

Médicaments (4,4 Mds €) et dispositifs médicaux (425 M€)
Extensible à tous les segments d'achat



- 29 membres actifs
- 14 groupements d'achats régionaux ou territoriaux publics représentés par leurs coordonnateurs
- > 650 hôpitaux représentés

Bureau

Président : Vincent Hurot
(CHU de Limoges, MedINAq)



Vice-Président : Jean-Pascal Collinot
(CH de Verdun, GRAPS)

Secrétaire : Jean-François Husson
(CH de Blois, GCS Achats du Centre)



Trésorier : Julien Barthélémy
(CH de Nevers, GAULOYS)

Principaux axes de travail

- Améliorer les pratiques de marché
- Harmoniser les pratiques d'achat et faire converger l'ingénierie juridique des marchés
- Œuvrer pour l'intégration de la RSE dans les procédures d'achat
- Benchmark des organisations et de la performance des groupements
- Gérer les pénuries et ruptures d'approvisionnement
- Rendre le marché français à nouveau attractif pour les fournisseurs

Représentation des adhérents

- Echanges avec la DGOS et l'ANSM
- Interlocuteur des représentants des industries de santé
- Communication aux Journées de l'Achat et de la Logistique (Resah)
- Participation aux travaux de l'Association des Utilisateurs Epicure & Eurydice



Contexte et rappels réglementaires

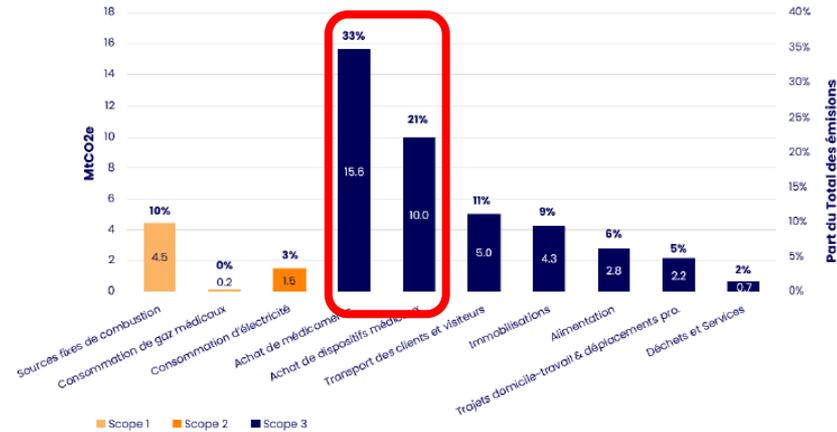


Figure 1 - Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la santé (MtCO2e)
Source : calculs The Shift Project 2021



Contexte et rappels réglementaires

→ Décret du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises (www.legifrance.gouv.fr) ↗

→ Ordonnance du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises (www.legifrance.gouv.fr) ↗

→ Loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre (www.legifrance.gouv.fr) ↗

→ Loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (www.legifrance.gouv.fr) ↗

→ Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (www.legifrance.gouv.fr) ↗

→ Directive du 22 octobre 2014 qui concerne la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes (eur-lex.europa.eu) ↗

→ L'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission (www.legifrance.gouv.fr) ↗

→ La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (www.legifrance.gouv.fr) ↗

→ La loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (www.legifrance.gouv.fr) ↗

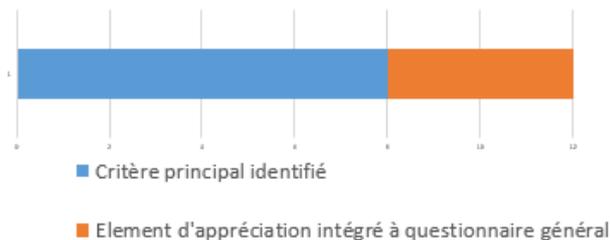
→ La loi du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques (www.legifrance.gouv.fr) ↗



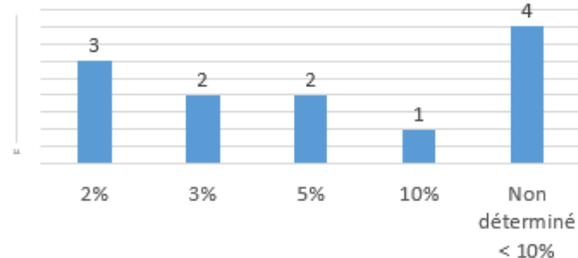
Contexte et rappels réglementaires

Étude ANOPAR 2023

IDENTIFICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX



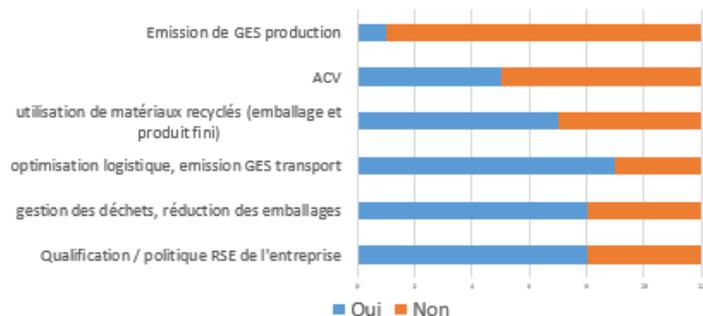
PONDERATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX



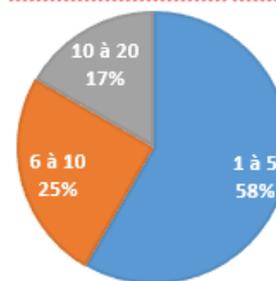
MODALITES D'EVALUATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX



TYPLOGIE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX EVALUES



NOMBRE DE CRITERES ENVIRONNEMENTAUX ÉVALUÉS



En synthèse:

- Les critères de choix ne sont pas systématisés pour évaluer l'impact environnemental des produits de santé
- Les pondérations des critères environnementaux restent faibles
- Les méthodes d'évaluation sont hétérogènes et mal maîtrisées
- Le lien direct avec l'objet du marché n'est pas systématique

Contexte et rappels réglementaires

La responsabilité sociale d'entreprise (RSE) est un engagement que nos fondateurs ont établi au cœur même de... et qui garantit la continuité de notre activité, en soutenant nos employés et en maîtrisant notre empreinte environnementale.

Nous avons apporté des améliorations significatives et lancé de nouvelles initiatives au fil des années. Chez... nous pensons différemment. Par notre approche, nous cherchons de nouveaux et de meilleurs moyens de servir les patients, nos clients, nos communautés et notre monde.

La responsabilité sociale de l'entreprise est fondamentale pour la mission et le succès de notre organisation.

Nous sommes sensibles à l'impact de nos activités sur l'environnement qui nous entoure.

La gestion environnementale est au cœur de nos préoccupations

En tant qu'entreprise, nous nous engageons pour :

- **Notre environnement**
Nous maîtrisons notre empreinte écologique via la gestion des déchets, des projets technologiques toujours plus innovants et en assurant une éducation environnementale continue.
- **Nos collaborateurs**
Nous avons à cœur de placer nos employés au centre de cette démarche sociale et environnementale, le tout en véhiculant une culture de l'innovation et afin de garantir toujours plus d'agilité.

Nos améliorations sur nos sites de production

<p>Préservation de l'eau</p> <p>Chaque année plus de 1300 tonnes d'eau sont économisées. En support les eaux usées du système d'eau purifiée, nous les utilisons pour remplir l'eau douce du réseau de distribution utilisée pour refroidir les eaux usées chaudes.</p>	<p>Recyclage des palettes</p> <p>10 645 palettes en bois recyclées annuellement. Équivalent à préserver plus de 1 200 arbres !</p>
<p>Energies renouvelables</p> <p>Nos trois principaux sites de fabrication et nos centres de distribution fonctionnent à l'électricité qui est 100% renouvelable.</p>	<p>Achat d'électricité verte</p> <p>Pour la 1^{ère} année consécutive, nous nous sommes lancés dans notre premier projet d'échange ISO à grande échelle. Réduisant la consommation d'énergie de 630 000 kWh.</p>
<p>Gestion des déchets</p> <p>Plus de 75% des déchets traités sur notre site ont été recyclés ou recyclés, sans qu'aucun déchet n'aille en centres de collecte.</p>	<p>Nouvelles technologies écoénergétiques</p> <p>Rationalisation d'eau, systèmes d'eau glycolé améliorés pour le processus d'emballage et remplacement de l'air, des technologies mises en place dans le but de réduire l'énergie de 60% et les émissions de CO₂ de 183 tonnes.</p>

livre ses clients parisiens en véhicule électrique pour le groupe

Depuis juin 2024, livre ses clients parisiens (intra-muros) en véhicule électrique, en partenariat avec Transporteur. Toute commande entre 30 et 400 kg bénéficie de cette livraison adaptée au centre-ville pour parcourir les derniers kilomètres qui la séparent du client.

Cette démarche s'inscrit dans les engagements de à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et illustre bien la portée d'une mutualisation des efforts sur la réduction des empreintes écologiques (de des établissements de santé partenaires...).

En effet, grâce à un flux logistique raisonné par l'optimisation des tournées (14 % de kilomètres parcourus en moins), un impact environnemental moindre (38 fois moins de CO₂ émis) et une réduction des pollutions visuelle et sonore, propose à ses clients de meilleures conditions de livraison, tout en maintenant des standards élevés de qualité, coûts et délais.

Ce partenariat constitue une phase pilote, qui place parmi les entreprises de santé pionnières en la matière. « Si ce test se révèle concluant, il pourrait déboucher sur une offre pérenne de livraison en transport électrique des établissements de santé dans les grandes agglomérations » témoigne G, Chef de projet Supply Chain

Fort de son expérience et après plus 2 millions de kilomètres parcourus en milieu urbain avec sa flotte de 52 poids lourds électriques, Transporteur s'affirme comme un acteur essentiel d'une logistique urbaine toujours plus vertueuse et soucieuse de son environnement.

La mise en place du 1^{er} réseau français de livraison urbaine en est la parfaite illustration ; opération exemplaire conjuguant entreprise et responsabilité environnementale. Ce réseau de 24 agences de livraison urbaine installées sur l'ensemble du territoire apporte une réponse concrète et pertinente à la logistique dite du dernier kilomètre.

Partenaire de collecte	LA POSTE
Centre de recyclage	REMONDIS
Capsules recyclées (kg)	223
Aluminium recyclé (kg)	9
Marc de café valorisé (kg)	937
Marc de café valorisé (kg)	204
Bénéfice du recyclage* (kg CO₂)	22

L'Assurance Maladie
Ag santé, protecteur

MÉMO SOINS ÉCORESPONSABLES

Asthme et BPCO : remplacement des inhalateurs avec gaz propulseur par des inhalateurs sans gaz Novembre 2024

OBJECTIF

Réduire les émissions de gaz à effet de serre imputables aux hydrofluorocarbures, gaz propulseurs des inhalateurs-dessus pressurisés utilisés dans le traitement de maladies respiratoires chroniques tel que l'asthme ou la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).

Potentiel de réduction de moitié de l'empreinte carbone totale pour ce traitement.

Amélioration des pratiques professionnelles et la mise donné à la pratique individualisée et collective.

EN JEUX

Les inhalateurs pressurisés représentent environ 3 % de l'ensemble des émissions carbone liées aux soins de santé.¹

Le traitement des maladies respiratoires chroniques, telles que l'asthme et la BPCO, privilégie les médicaments administrés par voie inhalée (corticostéroïdes inhalés, bêta agonistes de longue durée d'action ou de courte durée d'action). Ces inhalateurs permettent d'améliorer la qualité de vie des patients. Certains de ces traitements contiennent un gaz propulseur à base d'hydrofluorocarbures, et contribuent aux émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique².

Parmi les inhalateurs figurant principalement 8 types d'appareils : les inhalateurs pressurisés (MDI) (49 %), les inhalateurs à poudre sèche (DPI) (47 %) et les inhalateurs à brumisation (NMI) (4 %). Selon la littérature scientifique, les inhalateurs pressurisés ont l'empreinte carbone la plus élevée, variant de 11 à 24 kgCO₂e en fonction de la spécialité (sans moyen d'insulation de CO₂ par spécialité d'inhalateur), contre moins de 1 kgCO₂e pour les autres types d'appareils.

En 2019 en France, l'empreinte carbone de l'industrie MDI est estimée à plus de 210 millions kgCO₂e, soit l'empreinte carbone hebdomadaire de 21 000 personnes^{1,4}

Les inhalateurs à poudre sèche sont aussi émetteurs de CO₂ et de la BPCO, et ont une empreinte carbone. Les patients qui sont passés d'un traitement d'inhalation basé sur inhalateur pressurisé à un traitement d'inhalation basé sur inhalateur à poudre sèche ont réduit de plus de moitié l'empreinte carbone de leur inhalateur sans perte de contrôle de la pathologie respiratoire².

Autres axes écoresponsables : Asthme et BPCO : évaluation des inhalateurs sans gaz propulseur par des inhalateurs sans gaz

Contexte et rappels réglementaires

loi climat et résilience du 22 août 2021

Le renforcement des Schémas de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) :

Ils devront comporter des indicateurs précis exprimés en nombre de contrats ou en valeur, sur les taux réels d'achats

La prise en compte d'objectifs de développement durable dans les spécifications techniques :

obligation d'introduire des considérations environnementales dès le stade de la définition du besoin

La prise en compte des caractéristiques environnementales de l'offre dans les critères d'attribution :

obligation de retenir un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre

La prise en compte obligatoire de l'environnement dans les conditions d'exécution :

les acheteurs devront impérativement prévoir dans leurs marchés publics des conditions d'exécution prenant en compte l'environnement

La prise en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi dans les conditions d'exécution du marché :

Les marchés dont le montant est supérieur aux seuils européens doivent en principe comprendre des conditions d'exécution prenant en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi

Évolution des pratiques



Transparence des procédures

Égalité de traitement des candidats

Liberté d'accès à la commande publique



critères d'attribution objectifs,
liés à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution

Au plus tard le 1^{er} janvier 2025, l'Etat met à la disposition des pouvoirs adjudicateurs des outils opérationnels de définition et d'analyse du coût du cycle de vie des biens pour les principaux segments d'achat.

Ces outils intègrent le coût global lié notamment à l'acquisition, à l'utilisation, à la maintenance et à la fin de vie des biens ainsi que, lorsque c'est pertinent, les coûts externes supportés par l'ensemble de la société, tels que la pollution atmosphérique, les émissions de gaz à effet de serre, la perte de la biodiversité ou la déforestation.

Conséquences sur l'achat et sur la logistique



MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE L'EMPREINTE CARBONE DES MÉDICAMENTS

Matrice-empreinte-carbone-medicament

Mode d'emploi	Facteur émission PA	Evaluation Médicament	Résultats
Principe actif (1)	0,3 kgCO ₂ /kg	0	0
Dénomination de dosage actif (2)	0	0	0
Principe actif (2)	0,3 kgCO ₂ /kg	0	0
Principe actif (2)	0,3 kgCO ₂ /kg	0	0
Principe actif (2)	0,3 kgCO ₂ /kg	0	0
Dénomination de dosage actif (3)	0	0	0
Principe actif (3)	0,3 kgCO ₂ /kg	0	0
Principe actif (3)	0,3 kgCO ₂ /kg	0	0
Principe actif (3)	0,3 kgCO ₂ /kg	0	0
Autre Principe actif	0,3 kgCO ₂ /kg	0	0
Caractéristiques du produit		# %	noté après 100%
Quantité totale de principe actif par boîte	10g	(somme x nombre de boîtes, en kilogrammes)	
Nombre de boîtes	30	(1 - quantité présente dans les boîtes produites) x (quantité requise en production)	
Emballage standard	30x		
Émission dans un principe actif (1)	0,00 kgCO ₂ /kg	0,00	0,00
Émission dans un principe actif (2)	0,00 kgCO ₂ /kg	0,00	0,00

Matrice-empreinte-carbone-medicament

Mode d'emploi	Facteur émission PA	Evaluation Médicament	Résultats
Famille d'excipients	Facteur d'émission (Production hors Europe)	Facteur d'émission (Production hors Europe)	Famille d'excipients
Acide citrique, acide tartrique, acide gras éthéré, alcool benzyle, alcool gras, amidon, benzoin, carbonate, carboxyle, cellophane, cellulose, étiopie, étiopie de France, EVA, éthanol, glycérol, huile essentielle, hydroxyde de sodium, impropylène, paraffine, phosphates, polyéthylène glycol, sel minéral, silice, talc, sulfate d'alcool gras (lauryl...)	et équivalent*	et équivalent*	et équivalent*
Microcristalline cellulose	4 kgCO ₂ /kg	5 kgCO ₂ /kg	Microcristalline cellulose
Pulvérisé d'acide gras et de glycérol ou glycol	4 kgCO ₂ /kg	6 kgCO ₂ /kg	Pulvérisé d'acide gras et de glycérol ou glycol
Dérivés de sucre (sorbitol, glucose, mannitol, sorbitol, sucrose...)	2 kgCO ₂ /kg	3 kgCO ₂ /kg	Sucre ou dérivés de sucre (glucose, mannitol, sorbitol, sucrose, etc.)
Lactose		10 kgCO ₂ /kg	Lactose
Macrogol, Polyéthylène glycol	3 kgCO ₂ /kg	4 kgCO ₂ /kg	Macrogol, Polyéthylène glycol
Polyvinyle	5 kgCO ₂ /kg	7 kgCO ₂ /kg	Polyvinyle
Pigments inorganiques	4,2 kgCO ₂ /kg	15 kgCO ₂ /kg	Pigments inorganiques
Pigments organiques	30 kgCO ₂ /kg	40 kgCO ₂ /kg	Pigments organiques
Polyméthacrylate (PMMA, polydiméthacrylate)	30 kgCO ₂ /kg	30 kgCO ₂ /kg	Polyméthacrylate (PMMA, polydiméthacrylate)
Talc		3 kgCO ₂ /kg	Talc
Autre excipients	saïtobase, produits chimiques (cf annexe B.1)		Autre excipients
Conditionnement	Facteur d'émission	Source / commentaire	Packaging
Mixte PVC et PVC	3,8 kgCO ₂ /mg (Europe) 6,9 kgCO ₂ /mg (hors Europe)	Équivalent	PVC and PVC blister
Racon plastique, rigide et souple	4,2 kgCO ₂ /mg (Europe) 4,9 kgCO ₂ /mg (hors Europe)	Équivalent	Rigid and flexible plastic bottle and vial
Racon en verre, avec bouchon (injectables)	7,1 kgCO ₂ /mg (Europe) 10,1 kgCO ₂ /mg (hors Europe)	Équivalent	Glass vial with stopper (injectable)
Sachet	5,0 kgCO ₂ /mg (Europe) 7,8 kgCO ₂ /mg (hors Europe)	Équivalent	Sachet
Ampoule en verre	5,0 kgCO ₂ /mg (Europe) 6,3 kgCO ₂ /mg (hors Europe)	Équivalent	Glass ampoule

21:22 Lundi 17 mars 74%

←

ECO CONCEPTION DES SOINS

CHU GRENOBLE ALPES

♻️

Le paracétamol IV vs PO

IV



PO



IV: intraveineux ; PO: per os

46

 **Corentin GUÉNEAU** [Suivre](#)
Interne en pharmacie hospitalière - CHU Grenoble Alpes

♻️ Écoconception des soins
Dans le cadre du projet de sensibilisation à l'écoconception des soins, mené avec mes ... plus

Conséquences sur l'achat et sur la logistique

Au niveau des établissements :

- ◆ Réarmer les COMEDIMS pour atteindre une véritable convergence des livrets thérapeutiques au sein des établissements et des territoires
- ◆ Réévaluer l'intérêt de chaque médicament et les modalités d'utilisation des dispositifs médicaux
- ◆ Diminuer le nombre de références
- ◆ Éviter le gaspillage en lien avec les unités de soin et le bloc opératoire
- ◆ Privilégier les molécules / formes les plus vertueuses pour l'environnement
- ◆ Favoriser les produits à usage multiple / réutilisables



Remettre la pharmacie au cœur du bon usage

Conséquences sur l'achat et sur la logistique

Au niveau des établissements :

- ◆ Fin des francos de port et des minima de commande à zéro, des reprises de périmés, etc
- ◆ Mise en place de plans de progrès qui en plus d'un impact carbone immédiat peuvent entraîner des remises ou des ristournes importantes, notamment :
 - quantité minimale livrée
 - cadencement des commandes
 - carton complet
- ◆ Partage de la valeur avec les professionnels de la logistique
- ◆ Mutualisation et robotisation des pharmacies à usage intérieur
- ◆ Préconisation des commandes (IA ?)



Réinventer la logistique pharmaceutique

Conséquences sur l'achat et sur la logistique

Au niveau de l'achat :

Tenir compte de l'objet du marché et de ses conditions d'exécution pour la rédaction des clauses :

- Optimiser les stratégies d'achat

- Réfléchir en coût complet

- Revoir les conditionnements

- Exiger des plans de progrès logistiques pour les fournisseurs et pour les établissements

Intégrer des critères environnementaux simples et évaluables :

- Empreinte carbone des produits

- mesure de l'impact des distances, des déchets, des matériaux de conditionnement, ...

Conséquences sur l'achat et sur la logistique

Au niveau de l'achat :

Mettre en place un suivi rapproché des marchés :

Commandes

Ruptures

Litiges

Élaborer des indicateurs de performance

Automatiser le recueil de données

Co-construire avec les adhérents et les fournisseurs une feuille de route pluri annuelle

Discussion

Les textes ne permettent pas encore de prendre en compte les efforts des fournisseurs ni d'évaluer précisément les éléments sociaux, même si des jurisprudences commencent à arriver dans d'autres secteurs que les produits de santé.

La complexité des achats est encore en train de se renforcer, d'autant plus qu'une réforme européenne de la commande publique est en cours.

Le poids croissant du RSE / DD ne doit pas faire oublier les critères principaux d'évaluation, que sont la sécurité d'emploi et l'efficacité des produits et leur coût.

Un travail pluridisciplinaire est nécessaire.